



Grand Conseil - Secrétariat général
Pl. du Château 6 - 1014 Lausanne

Déposé le 13 AVR. 2010

Scanné le 14 AVR. 2010

10-1101-035

Maintenir durablement un haras national

Initiative législative Alette Rey-Marion demandant au Conseil d'Etat vaudois d'intervenir auprès des autorités fédérales afin de modifier l'article 147 de la loi fédérale sur l'agriculture (LAGR) en précisant que la Confédération exploite un haras – en lieu et place de « peut exploiter » - pour promouvoir l'élevage et la filière du cheval.

Le Conseil fédéral propose de réaliser des économies en supprimant le haras fédéral d'Avenches. Cette mesure, si elle est acceptée, aura des répercussions dommageables pour toute la filière du cheval et pas seulement pour le milieu des éleveurs et de l'agriculture.

La filière du cheval génère un chiffre d'affaire de 1.6 milliard de francs chaque année, elle occupe plus de 10'000 personnes. Les prestations fournies par le haras à la filière du cheval suisse concernent : la détention des animaux et l'élevage chevalin, la santé animale et humaine, les loisirs, le sport et l'éducation, la recherche et la formation. Le haras national offre une assistance de pointe dans tous ces domaines. Il est incontestable que cette suppression engendrera des lacunes que d'autres collectivités publiques seront appelées à combler en imaginant de nouvelles structures pour accompagner un développement correct de ces multiples activités. De plus la race Franches-Montagnes, seule race chevaline d'origine suisse, sera très pénalisée par cette suppression, elle remettra en question les engagements pris par notre pays dans le cadre de la Convention de Rio sur la biodiversité.

Actuellement, près de 85'000 animaux de l'espèce équine sont détenus en Suisse, ces effectifs ont progressé de 45% en 15 ans et occupent 10% de la surface agricole suisse. L'espèce équine et les prestations équestres ont une valeur économique non négligeable pour notre pays et méritent qu'on y porte intérêt.





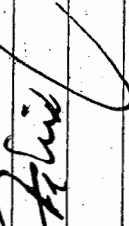
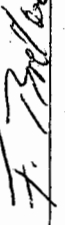

Le haras national d'Avenches est devenu un véritable outil de développement rural ; il participe à la création de valeurs ajoutées considérables pour les régions rurales et les périphéries de toutes les grandes villes suisses. Démanteler cette structure est une mauvaise idée dans le contexte actuel et futur. La remise en question périodique du haras déstabilise les utilisateurs des prestations et les personnes qui y travaillent, elle est contre-productive et vaine. L'intérêt général est d'assurer clairement l'avenir d'un haras national à disposition de l'ensemble de la filière du cheval.

Vu l'urgence de la situation, je demande la transmission directe de cette initiative au Conseil d'Etat en vue de son traitement dans les plus brefs délais.


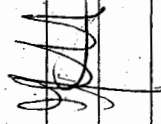

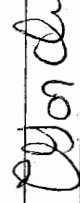

Oulens-sur-Lucens, le 13 avril 2010
Souhaite développer

Alette Rey-Marion, députée

Liste des députés signataires – état au 12 janvier 2010

Abbet Raphaëli		Chapalay Albert	Dufour Claude-Eric	
Aebi Jean-Robert		Chappuis Laurent	Durussel José	
Amarelle Cesla		Chatelain André	Duvoisin Ginette	
Amstein Claudine		Chevalley Christine	Epars Olivier	
Ansermet Jacques		Chevalley Edna	Fardel Claude-André	
Apothéloz Stéphanie		Chevalley Isabelle	Favez Jean-Michel	
Aubert Mireille		Cherix François	Favrod Pierre-Alain	
Baehler Bech Anne		Chollet Jean-Luc	Feller Olivier	
Ballif Laurent		Chollet Jean-Marc	Ferrari Yves	
Bally Alexis		Christen Jérôme	Fiora-Guttmann Martine	
Bavaud Sandrine		Clot Bertrand	Freymond Cantone Fabienne	
Bernhard Maximilien		Cornamusaz Philippe	Gaille Pierre-André	
Berseth Verena		Cornaz-Rovelli Valérie	Gay Vallotton Michèle	
Bolay Guy-Philippe		Courdesse Régis	Gfeller Olivier	
Bonjour Eric		Debliuè François	Girardet Lucas	
Bonny Dominique-Richard		Décosterd Anne	Gardon Julien	
Borel Bernard		Delacour André	Glutz Félix	
Borloz Frédéric		Depoisier Anne-Marie	Golaz Florence	
Bottlang-Pittet Jaqueline		Deriaz Philippe	Golaz Olivier	
Brélaz François		Desmeules Michel	Gorrite Nuria	
Buffat Marc-Olivier		Despot Fabienne	Grandjean Pierre	
Buffat Michaëli		Devaud Grégory	Grobéty Philippe	
Cachin Jean-François		Dind Claudine	Grognuz Frédéric	
Calpini Christa		Dolivo Jean-Michel	Guignard Jean	
Capt Gloria		Ducommun Philippe	Guignard Pierre	

Liste des députés signataires – état au 12 janvier 2010

Haenni Frédéric	Meyer Roxanne	Rochat Nicolas
Haldy Jacques	Miéville Michel 	Rostan Jacqueline
Haury Jacques-André	Modoux Philippe	Roulet Catherine
Hurni Véronique	Monod Alain	Ruey-Ray Elisabeth
Jaquet-Berger Christiane	Montangero Stéphane	Saugy Roger
Jaquier Rémy	Mossi Michele	Savary Marianne
Jobin Philippe	Mouquin Michel	Schwaab Jean Christophe
Jufer-Tissot Nicole	Nicolet Jacques 	Schwaar Valérie
Junglaus Delarze Suzanne	Pache Rémy	Schwab Claude
Junod Grégoire	Papilloud Anne	Silauri Alessandra
Kappeler Hans Rudolf	Payot François	Sonnay Eric
Kernen Olivier	Pernoud Pierre-André 	Sordet Jean-Marc 
Labouchère Catherine	Perrin Jacques	Surer Jean-Marie
Mahaim Raphaël	Pertusio Mario-Charles	Truffer Jean-Jacques
Maillefer Denis-Olivier	Peters Lise	Uffer Filip
Mange Daniel	Pidoux Jean-Yves	Venizelos Vassilis
Manzini Pascale	Pidoux Pierre-André	Villa Sylvie
Marendaz André	Poncet Gabriel	Volet Pierre
Martinet Philippe	Randin Philippe	Vuillemin Philippe
Mattenberger Nicolas	Rapaz Pierre-Yves 	Walther Eric
Mayor Olivier	Rau Michel	Weber-Jobé Monique
Maystre Tinetta	Reichen Gil	Wehrli Laurent
Melly Serge	Renaud Michel	Wyssa Claudine
Mercier Pierre-Alain	Rey-Marion Alette	Yersin Jean-Robert
Métraux Béatrice	Reymond Philippe	Zwahlen Pierre